

Principales **conditions
tarifaires** applicables
aux **professionnels**
aux **PME** et aux
associations



en vigueur
au 01/01/22



Île de
France

ca-paris.fr



Une relation fondée sur la transparence est le gage de votre confiance

Au 1^{er} janvier 2022, les conditions tarifaires du Crédit Agricole d'Ile-de-France appliquées aux professionnels, petites et moyennes entreprises et aux associations évoluent.

Vous trouverez dans cette brochure les principaux tarifs de nos produits et services. Afin de vous faciliter la lecture de ce document, nous avons aménagé des rubriques autour des grands thèmes de la banque et créé un sommaire général.

Nous avons également repris les repères visuels suivants :



Service disponible sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾.



Produit ou service gratuit pour les Associations.

BON À SAVOIR

Information utile pour une bonne utilisation de nos produits ou services.

Ces conditions tarifaires sont disponibles dans toutes les agences du Crédit Agricole d'Ile-de-France. Vous pouvez également les consulter sur le site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾ et l'application mobile Ma Banque. Vous disposez ainsi de moyens de contact et d'un accès à l'information 24h/24.

Votre agence et/ou votre Conseiller reste votre interlocuteur privilégié.

Nos conditions tarifaires sont exprimées en euros HT.



Ce document existe aussi pour les Particuliers et pour les Entreprises.
N'hésitez pas à les consulter en ligne ou agence.



SOMMAIRE

BANQUE AU QUOTIDIEN

4

Compte courant
ZOOM sur le Droit au Compte
Offres groupées de services ⁽⁵⁾
Relevés de compte
Tenue de compte
Dépôts d'espèces (billets et pièces)

BANQUE À DISTANCE

6

Crédit Agricole En Ligne (CAEL)
Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique
Alerte Intraday

MOYENS DE PAIEMENT

7

Chèques
Virements SEPA émis
Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à l'initiative du Client
Virement instantané SEPA
Virements émis vers un compte en France
Facture Acceptée à Échéance (FAE)
Virements SEPA reçus
SEPA-Mail
Prélèvements SEPA en euros émis (au crédit des comptes)
Prélèvements SEPA en euros reçus (au débit des comptes)

MONÉTIQUE

9

Cartes bancaires
Oppositions
Retraits d'espèces
Paiements par carte
Terminaux de Paiement Électronique (TPE)
E-Commerce

TITRES

10

Opérations de bourse
OPC
Frais de transfert
Droits de garde

BESOINS DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT DE VOS PROJETS

11

Financement du Cycle d'exploitation
Garanties et cautionnements
Autres opérations liées au crédit

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

12

Moyens de paiement – Encaissements/Export
Moyens de paiement – Paiements/Import
Crédits documentaires
Change
Divers

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

14

Encaissements
Paiements

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS


14

Commission d'intervention
Incident de paiement
Opérations particulières



BANQUE AU QUOTIDIEN

Compte courant

Ouverture de compte	Gratuit
Ouverture de compte de campagne électorale	900 €
 Frais de clôture de compte	50 €
Délivrance d'un relevé ou d'un avis d'opéré pour toute opération effectuée en agence du Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Commission annuelle de tenue de dossier administratif :	
▪ Entreprise Individuelle	67 €
▪ Personne Morale (hors association)	95 €
▪ Association	40 €
Service Bancaire de Base ⁽¹⁾	Gratuit
Coffre de versement d'espèces VERSADOM :	
▪ Abonnement/mise à disposition	Gratuit
▪ Option « Encaissement Immédiat sur Annonce »	35 €/mois et/point de vente
Forfait pour attestation Commissaire aux comptes	164 €/attestation
Rédaction de document lié à la gestion et au suivi des comptes (IFU, déclaration fiscale, récapitulatif annuel des frais bancaires) postérieur au 31/12/2011 (hors chèque)	15 €/document
Délivrance d'attestations de solde de compte (titres, épargne, assurance-vie, compte de dépôt)	37,50 €/attestation
Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à 51 €, un devis préalable sera établi.	
Changement d'adresse non signalé avec retour de courrier	20,50 €/an
Recherche d'extrait K-bis	35 €/document
Récapitulatif annuel des frais bancaires ⁽²⁾	Gratuit
Commission de mouvements (prélevée trimestriellement)	Standard 0,15 % des mouvements débiteurs
- Mini.	15 €/trimestre
Commission du plus fort découvert plafonnée à la moitié des intérêts débiteurs	0,06 %/trimestre
- Mini.	25,50 €/trimestre
Attestation juridique ou fiscale	77 €/attestation
Lettre de notoriété	64,50 €/lettre
Découvert non autorisé ou dépassement de l'autorisation de découvert (Taux Annuel Effectif Global maximal). Taux débiteur indexé sur le plafond réglementaire des découverts en compte aux entreprises calculé par la Banque de France et publié chaque trimestre au Journal Officiel ⁽⁴⁾	Fixé dans la limite du taux d'usure^(4,2)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement SécuriCOMPTE Pro Plus	3 €/mois

ZOOM sur le Droit au Compte

Les Services Bancaires de Base associés au Droit au Compte :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte
- un changement d'adresse par an
- la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire (RIB)
- la domiciliation de virements bancaires
- la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires

Gratuits

- les dépôts et les retraits d'espèces au guichet du Crédit Agricole d'Ile-de-France ou à ses distributeurs automatiques
- les paiements par prélèvement, titre interbancaire de paiement ou virement bancaire SEPA
- l'accès au service de banque en ligne (consultation/virement interne)
- une carte de paiement à autorisation systématique (L'Autre Carte)⁽¹⁹⁾ permettant le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne
- deux formules de chèques de banque par mois
- la réalisation des opérations de caisse

Gratuits

Offres groupées de services⁽⁵⁾


Compte À Composer Pro	À partir de 35 €/mois
Cotisation mensuelle selon les flux annuels confiés	Nous consulter

Offres n'étant plus commercialisées

Comptes Services Essentiel, Essentiel + et Compte Service Pro

Compte Service Essentiel	55 €/mois
Compte Service Essentiel +	57 €/mois
Option des Comptes Services Essentiel ou Essentiel +	2 €/option/mois
Compte Service Pro (OCDI : Ouverture de Crédit à Durée Indéterminée)	57 € et 72 € avec option OCDI/mois

Relevés de compte

Relevé de compte	Papier	 Électronique (e-Documents)
▪ Périodicité mensuelle	Gratuit	Gratuit
▪ Périodicité à la quinzaine ⁽⁶⁾	1,66 €/mois	0,49 €/mois
▪ Périodicité décadaire ⁽⁶⁾	2,91 €/mois	0,97 €/mois
▪ Envoi systématique après mouvement (prélevé mensuellement)	1,04 €/envoi	0,38 €/envoi
▪ Réédition de relevé de compte (compte de dépôt, titres, devises, épargne) postérieur au 31/12/2011	8,50 €/relevé	

Tenue de compte

 Frais de tenue de compte	67 € à 105 €/trimestre
Frais de gestion de compte en inactivité ⁽²⁶⁾	30 €/an maximum

Dépôts d'espèces (billets et pièces)

Sur Automates de Dépôts Valorisés (hors pièces)	Gratuit
Dans Coffre de Versement :	
▪ billets	3,63 €/versement
▪ pièces	7,26 €/versement
Retraits d'espèces (billets et pièces) :	
▪ sur automates ou avec une carte de retraits (carte minute)	Gratuit
▪ au guichet ou via la consigne Agence	7,80 €/retrait

BANQUE À DISTANCE

Crédit Agricole En Ligne (CAEL) ⁽⁷⁾ @ A

CAEL Vision Pro	
■ Consultation des comptes, virements internes au périmètre professionnel	Gratuit
CAEL Vision + Pro	
■ Vision Pro avec en plus virements externes au périmètre professionnel, consultation des effets	9,60 €/mois
CAEL Action Pro Abo	
■ CAEL Vision + Pro avec en plus gestion des effets et bourse	18 €/mois
CAEL Vision + Pro et CAEL Action Pro Abo pour toute souscription d'un contrat EDI	Gratuit

Échanges de Données Informatisées (EDI) avec signature électronique ⁽⁸⁾

EDIWEB :	
■ Droits d'accès, mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation ⁽²¹⁾ de fichier d'ordre par signature électronique :	
- jusqu'à 5 porteurs	À partir de 23 €/mois ⁽³⁸⁾
- au-delà	Nous consulter
■ Pack Prélèvement (Option gestion des mandats prélèvements SEPA)	À partir de 5 €/mois ⁽³⁸⁾
■ Services supplémentaires :	
- Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e service)	35 €/mois
- tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels)	0,05 €/ligne
■ Sens Client/Banque :	
- par service supplémentaire	Gratuit
- tarification à la ligne	Gratuit
■ Validation par fax des remises télétransmises	5 €/remise
EBICS T :	
■ Forfait mensuel (transmission et validation ⁽²¹⁾ de fichiers d'ordres par signature électronique, relevés d'opérations) :	
- jusqu'à 5 porteurs	55 €/mois
- au-delà	Nous consulter
■ Services supplémentaires :	
- Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e service)	35 €/mois
- tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels)	0,05 €/ligne
■ Sens Client/Banque	Gratuit
■ Validation par fax des remises télétransmises	5 €/remise
EBICS TS :	
■ Forfait mensuel (transmission et validation ⁽²¹⁾ de fichiers d'ordres par signature électronique, relevés d'opérations) :	
- jusqu'à 5 porteurs	55 €/mois
- au-delà	Nous consulter
■ Services supplémentaires :	
- Sens Banque/Client (à partir du 2 ^e service)	35 €/mois
- tarification à la ligne (uniquement pour les relevés de comptes journaliers et mensuels)	0,05 €/ligne
■ Sens Client/Banque (à partir du 2 ^e service)	35 €/mois
SWIFTNET :	
■ Forfait	120 €/mois
■ Tarification à la ligne sens Banque/Client	0,05 €/ligne
Certificat Swift 3S Key « Swift Secure Signature Key », par token USB NG Pro	87 € pour 3 ans
Alerte Intraday	
Alerte Intraday 1 module (domestique ou international)	35 €/mois
Alerte Intraday 2 modules (domestique ou international)	58 €/mois

MOYENS DE PAIEMENT

Chèques

Remise de chèque	
- Date de valeur ⁽¹³⁾ : 1 jour ouvré après la date de l'opération si celle-ci intervient un jour ouvré ⁽⁴⁰⁾	Gratuit
Paiement d'un chèque remis à l'ordre d'un tiers, hors interdiction bancaire	
- Date de valeur : le jour de présentation ⁽¹³⁾	Gratuit
Chéquier renouvelé automatiquement remis à l'agence	Gratuit
Délivrance de chéquier non barré et endossable hors droit de timbre	Gratuit
Frais d'envoi chéquier en courrier suivi (à domicile ou autre agence)	3 € + frais postaux
Frais d'émission d'un chèque de banque ⁽¹⁴⁾	11 €
Chèque non-standard (Traitement spécifique de chèque hors norme interbancaire)	10,58 €
Émission d'un chèque sur compte clos	10,58 €
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement ≤ 6 mois	6 €/chèque
Copie de chèque émis ou remis à l'encaissement > 6 mois	16 €/chèque
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur (prix forfaitaire)	10,58 €

Pour toute demande de document ou de recherche dont le coût total est supérieur à **51 €**, un devis préalable sera établi.

Virements SEPA ⁽¹⁶⁾ émis

Les virements libellés en euros émis vers ou reçu d'un pays non membre de l'Espace Économique Européen (EEE) (ex. : Royaume-Uni et Suisse) sont facturés selon les conditions des virements internationaux en page 12 ^{(17) (41) (43)}

Virement occasionnel non urgent :	
■ par liste papier :	25 €
- traitement à l'unité papier :	
- vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL	24,50 €
- vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (hors Crédit Agricole d'Ile-de-France)	23,50 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	20 €
■ par fichier télétransmis : ⁽¹⁸⁾	Gratuit
- traitement à l'unité par virement télétransmis ou émis par Internet : ⁽¹²⁾	
- vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	0,25 €
- vers un compte détenu au Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Virement permanent :	
■ vers un compte détenu au LCL et dans les Caisses Régionales de Crédit Agricole (y compris Crédit Agricole d'Ile-de-France)	Gratuit
■ vers un compte hors Caisses Régionales de Crédit Agricole et hors LCL ⁽¹⁵⁾	0,96 €

Demande de retour de fonds sur virement SEPA émis à l'initiative du Client

Les frais de traitement de la demande sont prélevés quel que soit son résultat.	9,10 €
---	---------------

Virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance *Crédit Agricole En Ligne (CAEL)*
www.ca-paris.fr (coût de la connexion selon opérateur).

Frais par virement occasionnel vers un compte hors Crédit Agricole d'Ile-de-France	1 €
Frais par virement télétransmis	Nous consulter

Virements émis vers un compte en France

Virement de trésorerie :	
■ télétransmis ⁽¹⁸⁾	5,50 €
■ papier	40 €

Facture Acceptée à Échéance (FAE)

Commission unitaire	0,25 €/virement
Frais d'envoi :	
■ par Internet ou télétransmis	0,10 €
■ papier	0,60 €

Virements SEPA⁽¹⁶⁾ reçus

Virements libellés en euros reçus d'un pays de l'Espace Économique Européen (EEE) soumis au règlement CE n° 924/2009 et Monaco ⁽¹⁷⁾⁽⁴¹⁾⁽⁴³⁾	Gratuit
Réception d'un virement SEPA standard	Gratuit
Réception d'un virement instantané SEPA	Gratuit

SEPA Mail

SEPA Mail e-Facture	Nous consulter
---------------------	----------------

Prélèvements SEPA en euros⁽¹⁶⁾ émis (au crédit des comptes)

Domiciliation des prélèvements SEPA	Gratuit
Prélèvements SEPA télétransmis à l'encaissement :	
■ par fichier transmis ⁽¹⁸⁾	Gratuit
- Traitement à l'unité :	
- par prélèvement CORE ⁽²⁰⁾	0,45 €
- par prélèvement B2B	0,55 €
Pack Prélèvement SEPA (Option gestion des mandats prélèvements SEPA)	À partir de 5 €/mois ⁽⁸⁸⁾
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
- demande d'ICS à la Banque de France	75 €
Rejet technique et impayé prélèvements SEPA émis ⁽⁴¹⁾	18 €
Représentation automatique des impayés prélèvements CORE	Nous consulter

Prélèvements SEPA en euros⁽¹⁶⁾ reçus (au débit des comptes)

Enregistrement d'une autorisation de prélèvement SEPA B2B	8,10 €
Frais d'opposition sur prélèvement reçu par l'émetteur :	
■ en agence	10,45 €
■ via son espace sécurisé	Nous consulter

MONÉTIQUE

Cartes bancaires⁽⁹⁾

Cotisation carte BusinessCard MasterCard	63 €/an
Cotisation carte BusinessExecutive MasterCard	136 €/an
Cotisation autres cartes bancaires	Nous consulter
Réédition du code confidentiel :	
■ par papier	7,50 €
■ par SMS	1,25 €
Commande de carte en urgence	10,82 €

Oppositions

Frais d'opposition (blocage) de la carte à la demande du client ou par la banque pour usage abusif	Gratuit
--	---------

Retraits d'espèces

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) avec euro: ⁽¹⁰⁾⁽¹⁷⁾	
■ aux distributeurs automatiques de billets Crédit Agricole	Gratuit
■ aux distributeurs automatiques de billets autres banques :	
- BusinessCard Executive MasterCard, Gold, Visa Premier	Gratuit
- Autres cartes à partir du 1 ^{er} retrait par mois	1 €/retrait
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) ⁽¹¹⁾⁽¹⁷⁾	
■ aux distributeurs automatiques de billets	3 €/retrait

Paiements par carte (hors frais de conversion monétaire*)

Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) avec euro ⁽³⁾⁽¹⁷⁾	Gratuit
Dans les pays de l'Espace Économique Européen (EEE) hors euro et dans les pays hors Espace Économique Européen (EEE) : ⁽¹¹⁾⁽¹⁷⁾	
■ Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard Executive MasterCard	2 %/opération effectuée
- Mini.	1 €
■ Commission sur opérations effectuées avec BusinessCard MasterCard	2,5 %/opération effectuée
- Mini.	1 €

* L'opération de change est effectuée au taux de change appliquée par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée aux taux de change publiés par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : www.ca-paris.fr, rubrique « Tarifs ».

Terminaux de Paiement Électronique (TPE)

Location de TPE fixe ou portable, éditeur lecteur de chèques	Nous consulter
Frais de résiliation de contrat TPE avant échéance prévue au contrat	Nous consulter
Frais d'impayés carte sur vente à distance	21,65 €
Envoi relevé hebdomadaire de télécollecte	35,75 €/an
UP2PAY Caisse digitale et mobile	Nous consulter
Relevé mensuel détaillé :	
■ au format papier jusqu'à 400 opérations/mois	2,50 €/mois
■ en dématérialisé (e-relevé CAEL ou EDI)	Gratuit



E-Commerce

UP2PAY E-Transactions	Nous consulter
Pack e-Commerce	Nous consulter
Pack e-Vitrine	Nous consulter
UP2PAY Paiement par lien (mail ou SMS)	Nous consulter

TITRES

Opérations de bourse

Encaissement des coupons	Gratuit
Amortissement d'emprunts	Gratuit
Frais de courtage et commission de placement (hors frais de marché)	

	Ordre passé par l'agence ⁽²⁸⁾	Ordre passé par plateforme bourse (tél. 0800 117 575) ⁽²⁹⁾	Ordre passé par InvestStore Initial 	Ordre passé par InvestStore Intégral (service destiné aux investisseurs actifs) 
Sur Bourse française (actions, obligations, CCI ⁽²⁷⁾ , bons)	1,20 %	1,20 %	0,50 %	Ordre < ou égal à 1 100 € = 0,825 € Ordre > 1 100 € = 0,09 %
Sur Bourse étrangère ⁽³¹⁾	1,20 %	1,20 %	0,50 %	0,50 %
Commission de Service de Règlement Différé (SRD) ^{(32) (33)}				0,02 %

OPC ⁽³⁰⁾

Les droits d'entrée et de sortie, variables selon les OPC, figurent sur le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) visé par l'Autorité des Marchés Financiers

Frais de souscription OPC Crédit Agricole (hors frais émetteur)	Gratuit
Frais de souscription OPC hors Crédit Agricole (hors frais émetteur)	0,50 %
- Maxi	416,67 €

Frais de transfert

Frais de transfert total ou partiel hors Crédit Agricole de compte-titres ⁽³³⁾	12,50 €/ligne
- Maxi de perception	125 €

Droits de garde

BON À SAVOIR Les droits de garde sont calculés sur la valorisation au 30 juin et au 31 décembre. Ils sont prélevés sur le compte du client en début de chaque semestre suivant.	
portefeuilles constitués exclusivement de CCI, Varius et parts sociales du Crédit Agricole d'Ile-de-France	Gratuit
Frais de tenue de compte-titres	Gratuit
Droit fixe par ligne de titres français ⁽³⁴⁾	2,01 €/semestre
Droit fixe par ligne des titres non cotés, en nominatif ou étrangers	10,41 €/semestre
Commission proportionnelle à la valorisation du portefeuille (exonération OPC Crédit Agricole) ⁽³⁴⁾	0,2 %/semestre
Commission majorée de 0,5 % sur les lignes métaux précieux:	
■ maximum de perception (par compte)	208,33 €/semestre

BESOINS DE TRÉSORERIE ET FINANCEMENT DE VOS PROJETS

Crédits moyen/long terme	Nous consulter
Frais d'étude de dossier	1 % du montant emprunté
- Mini	150 €

Financement du Cycle d'exploitation ⁽⁴⁶⁾

Découvert autorisé par ligne de crédit:	
■ commission d'engagement	1 % du plafond autorisé
■ frais de dossier pour la mise en place et le réexamen annuel par ligne de trésorerie	À partir de 100 €
■ intérêts débiteurs	Nous consulter
Escompte:	
■ frais de dossier pour la mise en place et le réexamen annuel	Gratuit
■ commission d'engagement	Gratuit
■ intérêts bancaires	Nous consulter
Crédit à court terme:	
■ frais de dossier pour la mise en place	Nous consulter
■ commission d'engagement	Nous consulter
■ intérêts bancaires	Nous consulter

Garanties et cautionnements

Garanties et cautionnements	Nous consulter
Frais d'information annuelle des cautions (prélevés à l'emprunteur)	52 €

Autres opérations liées au crédit

Forfait de réédition des attestations annuelles des intérêts	36 €
Forfait de réédition du tableau d'amortissement	36 €
Forfait de prise de nantissement (Parts, Actions non cotées et Fonds de Commerce)	510 €/dossier
Édition de décompte de remboursement de crédit pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	40 €
Édition de décompte de remboursement de crédit en urgence (moins de 3 jours) pour les prêts mis en place avant le 01/07/2016	80 €
Attestations diverses liées au prêt	40 €
Mainlevée totale/partielle de garantie avec/sans remboursement anticipé du crédit	119 €
Modification des conditions de crédit avec avenant	0,50 % du capital restant dû
- Mini.	400 €
Délégation d'assurance externe	132 €/assuré
Frais de recherche sur crédit	
■ Sans désarchivage physique du dossier	25,50 €/crédit
■ Avec désarchivage physique du dossier	
- Mini.	51 €/crédit

BON À SAVOIR

Pour toute demande de recherche dont le coût est supérieur à 51 € un devis préalable sera établi.

OPÉRATIONS INTERNATIONALES

Moyens de paiement – Encaissements/Export

Virements en devises ou libellés en euros reçus d'un pays hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) soumis au règlement CE n° 924/2009 (dont Suisse, Royaume-Uni) et hors Monaco: ^{(17) (43)}

■ Par virement d'un montant ≤ à 92,50 €	20 % du montant reçu
- Maxi.	18,50 €
	18,50 €

■ Par virement d'un montant > à 92,50 €

Remise de chèques payables sur l'étranger:	
■ remise « sauf bonne fin » (en euros ou en devises):	0,10 % par chèque
- Mini. ⁽⁴⁵⁾	22 €
- Maxi.	125 €

■ remise « crédit après encaissement »	0,10 % par chèque
- Mini.	27 €
- Maxi.	125 €

Effet libre:	
■ exportation	0,10 % par effet
- Mini.	27 €
- Maxi.	125 €

Encaissement documentaire:	
■ exportation	0,20 % par effet
- Mini.	48 €
- Maxi.	250 €

Frais d'impayé sur chèque ou effet remis	75 €
--	-------------

Moyens de paiement – Paiements/Import

Virements en devises ou libellés en euros émis vers un pays hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) soumis au règlement CE n° 924/2009 (dont Suisse, Royaume-Uni) et hors Monaco ou libellés en euros vers un pays de l'EEE avec valeur jour: ^{(17) (24) (43)}

■ option frais « SHARE » (seuls les frais du Crédit Agricole d'Ile-de-France sont à la charge du donneur d'ordre)	0,10 %
- Mini.	19 €

■ option frais « OUR » (tous les frais, y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre) ⁽²⁵⁾	0,10 %
- Mini.	19 €
+ majoration des frais de	21 €

Emission de chèques	0,10 %
- Mini.	29 €

Effet libre:	
■ importation	0,15 % par effet
- Mini.	45 €
- Maxi.	290 €

Encaissement documentaire:	
■ importation	0,20 % par effet
- Mini.	82 €
- Maxi.	780 €

Crédits documentaires

■ Crédit documentaire – Import	
- commission d'ouverture	0,25 %/trimestre indivisible
- Mini.	113 €
- commission de modification de durée et/ou montant	Idem commission d'ouverture
- autres cas de modification	86 €
- commission de levée de documents	0,13 %
- Mini.	96 €
- commission d'acceptation	0,0833 %/mois indivisible
- Mini.	68 €

■ Crédit documentaire – Export	
- commission de notification	0,10 %
- Mini.	100 €
- commission de confirmation	Nous consulter
- commission de modification de durée et/ou montant:	
- crédit documentaire confirmé	Nous consulter
- crédit documentaire non confirmé	0,10 %
- Mini.	100 €
- autres cas de modification	89 €
- commission de levée de document ou de négociation	0,15 %
- Mini.	138 €
- si documents irréguliers	72 €
- commission d'acceptation	À partir de 0,125 %/mois

Aux conditions ci-dessus, doivent être ajoutés le cas échéant la commission de change, les frais de port et de transmission (frais de Swift) ci-dessous, ainsi que les éventuels frais demandés par les banques étrangères.

Frais de Swift:	
■ Création de crédit documentaire Import ou émission de garantie internationale	Europe 18 €
	Reste du monde 35 €
■ Autres opérations	Europe 11 €
	Amérique du Nord 13 €
	Reste du monde 21 €

Frais de port selon nature et destination:	
■ Recommandé France	12 €
■ Express EUROPE	22 €
■ Express RESTE DU MONDE	27 €

Change

Commission de change: toutes les négociations de devises supportent une commission de change de 0,05 % ⁽²⁴⁾ , avec un minimum de	20 €
--	-------------

Opération de couverture du risque de change (hors commission de change)	58 €
---	-------------

Divers

Frais de tenue de compte en devises:	
■ une seule devise	29 €/mois
■ multi-devises	36,34 €/mois

Copie de virement Swift:	
≤ 6 mois	13 €/copie
> 6 mois	31 €/copie

Pour toute demande de copie dont le coût total est supérieur à **51 €**, un devis préalable sera établi.

Frais de recherches et d'investigations (demande de sort, recherche de fonds...)	35 €
--	-------------

Opérations effectuées du fait de la réglementation internationale: analyse, recherche, investigations sur opérations liées à la réglementation concernant les sanctions internationales.	Selon la complexité des traitements effectués
	Mini. de 10 €
	Nous consulter

PORTEFEUILLE COMMERCIAL

Domiciliation des Lettres de Change Relevé (LCR)
(date de valeur : jour de règlement)

Gratuit

Encassements

Effet papier transformé en LCR à l'unité ⁽³⁵⁾	8,50 € + 25 €/remise
LCR magnétique:	0,60 €/LCR
■ par fichier transmis ⁽¹⁸⁾	Gratuit
LCR ou effets revenants impayés	19 €

Paiements

Date de valeur LCR à l'échéance	Date d'échéance
Date de valeur LCR à vue ou échue	Jour de règlement en compensation
Rejet de LCR pour défaut de provision	27,50 €

IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

- Plafond de
- Plafond de

8 €/opération
32 €/jour
80 €/mois

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté (maximum 1 par jour et par titulaire)

10,41 €/lettre

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision (comprendant la commission d'intervention, les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France)⁽³⁶⁾:

■ par chèque impayé d'un montant ≤ à 50 € **30 €**
■ par chèque impayé d'un montant > à 50 € **50 €**

Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en contrevention avec son Interdiction Bancaire (IB)

18,35 €

Frais de déblocage de fonds

6,75 €

Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision

8 €

Frais d'enregistrement d'interdiction bancaire initiée par une autre banque

15,16 €

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé

14,60 €

Frais par rejet de prélèvement pour défaut de provision (commission d'intervention incluse):⁽³⁷⁾

■ par prélèvement d'un montant > 20 € **20 €**
■ par prélèvement d'un montant ≤ 20 € **Plafonné au montant du prélèvement rejeté**

Opérations particulières

Frais par saisie attribution ou conservatoire

81 €

Frais par saisie administrative à tiers détenteur

10 % du montant de la créance du Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100 €

- (1) Service Bancaire de Base : les titulaires dont les comptes de dépôts sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L. 312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D. 312-5-1 du CMF et notamment l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, une carte de paiement à autorisation systématique, les virements/prélèvements, 2 chèques de banque par mois et la commission de mouvements professionnels.
- (2) Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).
- (3) Paiements par carte, en euros ou équivalent en devises suédoises ou leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (EEE).
- (4) Le taux débiteur en vigueur figure sur les relevés de compte.
- (5) Les produits composant les Compte Service Pro, Compte Service Essentiel et Essentiel + ou Compte À Composer Professionnel peuvent être vendus séparément. Les Compte Service Pro, Compte Service Essentiel et Essentiel + ne sont plus commercialisés.
- (6) Envoi sous réserve d'un minimum d'1 opération sur la période indiquée.
- (7) Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
- (8) Coût de la transmission hors coût de traitement de l'opération.
- (9) Sous réserve d'acceptation de la banque.
- (10) En euros ou équivalent en devises suédoises ou leu roumain, dans l'Espace Économique Européen (EEE) (conformément au règlement européen n° 924/2009).
- (11) Et dans l'Espace Économique Européen (EEE) avec une autre devise que euros ou devises suédoises ou leu roumain et hors Espace Économique Européen (EEE).
- (12) Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne – CAEL.
- (13) La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul d'intérêts débiteurs.
- (14) Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du droit au compte.
- (15) Frais prélevés à chaque virement.
- (16) La zone SEPA couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que les 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse) et Monaco, Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Gibraltar, Îles Canaries, Madère, Royaume-Uni.
- (17) L'Espace Économique Européen couvre les 27 pays de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède) ainsi que 3 des 4 pays de l'Association Européenne de Libre Échange (Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse), Martinique, Guadeloupe, Guyane française, Réunion, Mayotte, Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy, Saint-Martin partie française, Açores, Îles Canaries, Madère (selon informations disponibles au 1^{er} juillet 2021).
- (18) Si transmission Internet EDIWEB, SWIFTNET, EBICS T ou EBICS TS.
- (19) Carte détenue par les clients qui n'ont pas la faculté de disposer d'un chéquier, sous réserve d'acceptation par la banque.
- (20) Échéance moins 1 jour ouvré.
- (21) Validation via une solution de signature électronique commercialisée par le Crédit Agricole (Ma Signature EDI, 3Key ou Mon Certificat RGS**) ou via une solution commercialisée par une autre banque et homologuée par le Crédit Agricole d'Île-de-France (liste mise à disposition par votre interlocuteur habituel).
- (22) Jusqu'à 80000 €, dégressif au-delà. Réduit à 20 % du montant reçu pour les montants inférieurs à 100 €.
- (23) Option interdite pour les virements intra Espace Économique Européen (EEE) en euros ou en devises de l'Espace Économique Européen (EEE) depuis le 1^{er} novembre 2009.
- (24) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 euros et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.
- (25) CCI : Certificats Coopératifs d'Investissement.
- (26) Aux heures d'ouvertures de votre agence.
- (27) Coût de la communication variable, selon les tarifs appliqués par votre opérateur, susceptible d'enregistrement. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8 h 30 à 18 heures.
- (28) OPC : Organisme de Placement Collectif.
- (29) Pourcentage applicable sur le montant brut de négociation contrevalorisé en euros, auquel il faudra ajouter le courtage de l'intermédiaire étranger et l'impôt de Bourse.
- (30) Ce taux s'applique sur les achats, les ventes et les reports, de la date d'exécution à la date de report ou à la date à laquelle les titres sont revendus. Minimum par opération : 2,51 €.
- (31) + frais du correspondant pour transfert entrée et sortie de titres étrangers.
- (32) Exonération pour les OPC Crédit Agricole: AMUNDI (hors filiales), Banque de Financement et de Trésorerie (BFT), CPR.
- (33) Date d'échéance + 2 jours ouvrés (minimum de 8 jours ouvrés après la remise).
- (34) Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
- (35) En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.
- (36) Nous consulter.
- (37) Jour ouvré selon les critères de la Banque de France : du lundi au vendredi même si votre agence est ouverte le samedi.
- (38) Suppression de l'obligation de fournir le BIC (Bank Identifier Code) à partir du 1^{er} février 2014 pour les SCT et SDD nationaux et à partir du 1^{er} février 2016 pour les SCT et SDD transfrontaliers.
- (39) Plafonné au taux de l'usure. Les taux d'usure sont à votre disposition gratuitement en agence.
- (40) La Suisse, le Royaume-Uni et Gibraltar n'étant ni membres de l'Espace Économique Européen (EEE) ni soumis au règlement CE n° 924/2009, le tarif appliqué est celui des virements internationaux.
- (41) Minimum réduit à 20 % pour les montants inférieurs à 110 €.
- (42) Le TRCAM (taux de référence du Crédit Agricole) est révisé chaque trimestre selon la formule suivante : TRCAM = 70 % TMCT + 3,79 % où le TMCT = 50 % Euribor 3 mois + 10 % taux des appels d'offre de la BCE + 10 % taux de prêt marginal au jour le jour de la BCE + 30 % taux des OAT (Obligation Assimilable du Trésor) 2 ans.

POUR SUIVRE ET AGIR SUR VOS COMPTES 24H SUR 24



INTERNET

**www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾ et application MA BANQUE.
Gérez vos comptes... et bien plus encore.**

Accès avec abonnement.

EDIWEB

www.paris-ediweb.credit-agricole.fr ⁽⁷⁾

Mise à votre disposition d'un environnement sécurisé pour transmettre vos opérations informatisées.

Accès avec abonnement.



ESPACE LIBRE-SERVICE

**De 6 heures à 22 heures, nos espaces
restent ouverts à vos demandes.**

Dans la plupart des agences, les automates sont bien plus que des guichets de retraits. Ils vous permettent d'effectuer toutes vos opérations courantes de 6 heures à 22 heures, 7 jours/7, dans L'Espace Libre-Service.



**Nos conseillers se tiennent à votre disposition
dans notre réseau d'agence, par téléphone
(appel non surtaxé) ou e-mail.**

Ce dépliant est mis à disposition de nos clients et du public dans l'ensemble de nos agences. Il contient les principales conditions tarifaires applicables, au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les professionnels, petites et moyennes entreprises et associations. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.ca-paris.fr ⁽⁷⁾.

Nos conditions tarifaires sont exprimées en euros HT.

Le Crédit Agricole est défini dans les présentes conditions tarifaires comme les Caisses régionales de Crédit Agricole.

CAMCA, Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole – Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège Social: 53, rue La Boétie, 75008 Paris, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Paris et d'Île-de-France. Société Coopérative à capital variable. Établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. Siège social: 26 quai de la Rapée 75012 Paris. 775 665 615 RCS Paris. Immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 008 015.

Édité par CA idf – 01/2022 – FCT0122PRO
Mise en application au 01/01/2022
Création et développement – 300dpi



Île de
France